

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-deux
le LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 06 Décembre 2022
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2022/81

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc.
M. MONBAILLY Vincent), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme LEROY Martine),
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente excusée.
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée de la possibilité de percevoir une subvention DSIL pour les travaux de requalification du bourg centre auprès de la préfecture.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'opération « Les Petites Villes de Demain ».

Le montant des travaux éligible est de 3.231.107,50 € HT.
Le montant de la subvention sollicité est de 1.233.885,50 €.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent Madame le Maire à déposer une demande de subvention.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 13/12/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 13 DEC. 2022
et publication ou notification
du 13 DEC. 2022
Le Maire,

Joëlle DELRUE

